

GROUPEMENT **de 14**
 COMPAGNIE OU ESCADRON **de**
 UNITÉ **B. 2.**
 P.V. N° **372** / 19 **79**

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE **O.V.N.I.**
 Témoin: **B**, **G**
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
79306302
22.03.79

OBJET DE LA PROCÉDURE
ANALYSE: -Objet volant non identifié.
REFERENCE: -G.M. N° 32.600 MA/Gend. T. du 2 Août 1968.

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	-Procès-verbal d'audition de témoin B , G .

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	2 M. LE PROFESSEUR DE LA RE... Préfet de à 1 Mr. le Procureur de la République à 1 Mr. le Général Commandant la Région Aérienne X 2 Mr. le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire (bureau emploi renseignement) 1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt GROUPEMENT LE
---------------	--

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)
 VU ET TRANSMIS PAR:
 DATE, SIGNATURE, CACHET
RFG. 4.1.80

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE

B.T.

CODE UNITE

01019

PROCESSUS-VERBAL N° 372 / 1979

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° PIÈCE

1

N° FEUILLET

1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE:-Objet volant non identifié.**REFERENCE:**-C.M. N° 32.600 MA/Gend. T. du 2 Août 1968.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) ^d , gendarme, Officier de Police Judiciaire,
^c , gendarme, Agent de Police Judiciaire,
 VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 20 & 75 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR, quinze Juin, mil neuf cent soixante-dix-neuf, à 19 heures, en service dans la commune de (), nous agissons pour faire suite au procès-verbal N° 321 de la brigade de LE (), en date du 27 Avril 1979, relatif à l'audition d'une personne de (), qui le même jour à 7 heures, aurait observé une boule rouge vif qui évoluait à hauteur d'une ligne à haute tension, à proximité d'un bâtiment de sa ferme. Au cours de l'enquête effectuée par cette unité, une dame désirant garder l'anonymat, a signalé qu'un nommé B , employé chez le Maire de , a été témoin de faits identiques les 22-23 Mars et 26 Mars 1979. Nous nous rendons chez l'employeur du sus-nommé, où nous gendarme O entendons:

I- ENQUETE

^d ans, ouvrier agricole, demeurant à
^c Mé au dix lieu le , fils de feu J et de V. , Aimable, célibataire, nationalité française, qui nous déclare:

Je suis employé en qualité d'ouvrier agricole chez Monsieur M , M , Maire de la commune de , depuis neuf années.

Il est exact que le 22 Mars dernier, vers 23 heures, alors que je me trouvais place , j'ai aperçu à assez haute altitude et au dessus de , une boule orange de la dimension d'un ballon de football. Elle se déplaçait horizontalement et effectuait un mouvement de va et vient, assez rapide. Cela a duré quelques minutes puis à un certain moment, elle est montée verticalement vers le ciel. A cet instant, j'ai vu qu'elle avait des reflets verts. Le temps était clair, sans étoile la lune était levée. Ce phénomène s'est renouvelé le lendemain à la même heure, au même endroit et conditions atmosphériques identiques. Le 26 Mars 1979, vers 21 heures 15, je me trouvais près de la stabulation de mon employeur située à une trentaine de mètres de la maison d'habitation occupé à soigner les bêtes, quand j'ai aperçu dans le ciel plus sur la gauche que les deux fois précédentes, une boule orange, qui m'a semblé être plus grosse. Elle se déplaçait vers en effectuant à assez vive allure des sauts de monton. J'ai observé ce phénomène qui a duré quatre ou cinq minutes, puis la boule a disparu à ma vue. Ce soir-là, les conditions atmosphériques étaient les mêmes que lors de mes précédentes observations. Bien que scrutant le ciel assez souvent, je n'ai pas remarqué d'autres apparitions de ce phénomène depuis. Je n'en ai jamais parlé à personne, de peur qu'on se moque de moi. C'est d'ailleurs pourquoi je suis très surpris que vous avez eu connaissance de ces faits.

Le 15 Juin 1979 à 19 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L'O.P.J.

(A signé au carnet de déclarations)

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

20 Juin 1979.

DESTINATAIRES

 2

Monsieur le Ministre des Armées,
 Direction de la Gendarmerie et de
 la Justice Militaire, (Bureau emploi
 renseignement) à

 1

ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. GROUPEMENT.

SIGNATURE(S)

SIGNATURE ET CAGNET

A l'issue de l'audition de Monsieur E. G. nous avons pris verbalement contact avec son employeur, Monsieur M. maire de . Ce dernier mis au courant de notre enquête nous a semblé à accorder aux dires de son employé. Néanmoins, il a ajouté que son ouvrier ne lui avait jamais soufflé mot de ces apparitions et que d'autre part il passait d'assez long moment à scruter le ciel.

Par ailleurs, il ne s'est manifesté à notre connaissance, aucune personne de notre circonscription pour nous signaler un fait identique.

G.C.

O.G.